

Message d'intérêt public

Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées

Date de début : 15 juin 2026

Date de fin : 16 juin 2026

À l'échelle du Nunavut

60 s

Le 15 juin, nous soulignons la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, une journée consacrée à reconnaître que la maltraitance envers les personnes âgées et aînées est réelle, qu'elle se produit autour de nous, et qu'elle fait souffrir les personnes que nous aimons. Chacune et chacun de nous avons un rôle à jouer en ce qui concerne la protection des personnes aînées et âgées contre la maltraitance.

Personne n'est à l'abri de la maltraitance. Souvent, elle est perpétrée dans un contexte relationnel ou familial, ou par une personne avec qui il existe un lien de confiance. Elle n'est pas toujours visible; elle peut être physique, mais aussi morale, financière ou sexuelle, et peut prendre la forme de négligence.

La maltraitance n'est pas le problème d'une seule personne; elle concerne toute la population. C'est en prenant acte des méfaits qu'elle cause, en écoutant parler du vécu des autres et en offrant aide et protection à nos personnes âgées et ainées que chacune et chacun de nous contribuons à la sécurité de notre entourage.

Les personnes âgées et aînées ont le droit de vivre dans la dignité et en sécurité, et le droit de continuer à contribuer à leur communauté. Ensemble, nous pouvons nous assurer que c'est la réalité.

Si vous ou une personne que vous connaissez vivez de la maltraitance, sachez que vous pouvez obtenir de l'aide. Parlez-en avec une personne en qui vous avez confiance. Il y a des intervenantes et intervenants en matière de justice de proximité dans chaque localité, et ces personnes peuvent vous aider à connaître vos options et à accéder à des ressources : rencontres thérapeutiques, demande d'ordonnance de

Pour d'autres renseignements, communiquez avec votre [équipe d'intervention en matière de justice de proximité](#); s'il s'agit de maltraitance familiale, vous pouvez appeler la ligne d'urgence dédiée au 1-844-534-1038 (numéro sans frais, en service jour et nuit); enfin, vous pouvez consulter la page [Protégeons nos personnes âgées](#) du site web du gouvernement du Nunavut.

###

Stephen Shaddock
 Directeur des Politiques et de la planification
 Ministère de la Justice
 867-975-6316
sshaddock1@gov.nu.ca

Communications